STRASBOURG : un foyer dans la cité

Au sein du quartier de Cronenbourg-Cité, l'association "Les disciples" est impliquée dans le cadre de la Paroisse Protestante. Elle y assure une présence en vue de l'accueil et de l'aide à l'insertion.

Thème(s):	Réussite éducative
Public ciblé:	scolaires

Trois raisons pour présenter l'action:

1) un accompagnement de l'enfant et de sa famille,

2) l'implication des parents,

3) le contrat moral entre l'enfant et l'association.

Descriptif de l'action:

L'accompagnement à la scolarité, c'est un défi quotidien pour l'association qui accueille une centaine d'enfants et de jeunes du quartier Cronenbourg. A l'origine, certains jeunes issus du « groupe de jeunes de la Paroisse Protestante » ont émis le besoin d'être accompagnés dans le cadre de leur

scolarité. Cet accompagnement s’est progressivement structuré et étendu à l’ensemble des enfants et des jeunes du quartier. Près d’une centaine d’enfants et de jeunes sont ainsi accueillis par jour dans le cadre du Contrat d’Action d’Accompagnement Scolaire. Une charte a été élaborée avec les responsables des établissements scolaires et autres associations concernés et l’objectif général est de contribuer au devenir éducatif des enfants et des jeunes. Cet accompagnement à la scolarité a lieu au Foyer de la Paroisse Protestante de Cronenbourg-Cité et vise un public d’enfants et de jeunes scolarisés, du CP à la Terminale, issu du quartier du quartier et au-delà. Les chiffres clés : près de 250 enfants et jeunes inscrits, près d’une dizaine d’écoles concernées, une douzaine de salariés et une vingtaine de bénévoles sont impliqués dans ce parcours d’accompagnement quotidien ! L’accueil a lieu pendant 33 semaines dans l’année. Un contrat moral est remis à chaque jeune. Ce contrat comporte des règles de vie en collectivité visant à offrir à chaque jeune des conditions d'accueil optimales. Les parents sont visités durant l'année scolaire pour faire un bilan. Les parents sont sensibilisés individuellement aux enjeux du soutien scolaire et invités à entrer dans une démarche partenariale associant les différents acteurs de l'accompagnement à la scolarité. La relation avec les familles est primordiale et se prolonge parfois dans le cadre de l'accompagnement des familles en difficultés, de repas-partage, ou d'animations de loisirs.

.

Plus d'informations